

SAISON
2020
2021

LIGUE AUVERGNE RHÔNE ALPES HANDBALL

Bron • Clermont-Ferrand • Montbonnot St Martin

Assemblée Générale 2021

19 juin 2021

**Rapport moral du Secrétariat Général
et rapports des commissions territoriales**

LIGUE AUVERGNE
RHÔNE ALPES
FFHANDBALL





SOMMAIRE

Rapport moral des Secrétaires Généraux	2
Commission d'Organisation des Compétitions	3
Commission Territoriale d'Arbitrage	8
Rapport de la commission Finances	16
Commission Territoriale des Statuts et de la Réglementation.....	30
Institut Territorial de la Formation et de l'Emploi	31
Commission Service aux Clubs	33
Commission Communication / Événementiel / Partenariat	35
Commission médicale.....	38
Commission Discipline.....	40
Commission des Réclamations et des Litiges	41
Equipe Technique Régionale	42

Rapport moral des Secrétaires Généraux

La saison 2020/2021 a essentiellement été marquée par une conjoncture particulière : le manque de compétition entraînant une année blanche pour nous tous ou presque et ainsi entraînant une baisse de nos licenciés.

Certains services / commissions ont su se réinventer, comme l'ITFE et l'arbitrage. Ils ont proposé aux différents intervenants d'autres solutions afin de continuer à dispenser des formations et nous les en remercions tous. Une nouvelle répartition des tâches entre salariés a été mise en place afin de pallier temporairement à ces changements : merci à eux pour leur agilité.

Cette saison nous a permis d'accueillir de nouvelles personnes au sein de la ligue :

- Farida Abes, en charge des mutations, des licences, des conventions, de la discipline, des litiges et réclamation, ainsi que différentes actions comptables et d'autres, administratives, pour le PPF
- Liam Buy, au service de la commission d'arbitrage
- Delphine Boscagli, en remplacement d'Emmanuelle Defoort, comme Directrice Générale des Services

Nous avons encore dû faire notre Assemblée Générale en visioconférence et cela représente pour tout le monde, salariés, élus et bénévoles une situation que nous déplorons, mais nous espérons pouvoir rapidement avoir un temps d'échange en présentiel avec vous tous.

En attendant, nous vous souhaitons bonne lecture, de bonnes vacances et à la rentrée. Prenez soin de vous.

Eliane HARENT & Eric Courtois
Secrétaires Généraux

Commission d'Organisation des Compétitions

1. Mise en place

La mandature s'est ouverte dans une situation inédite pour nous tous, avec la préoccupation initiale de pouvoir jouer autant que possible, et une nécessaire capacité d'adaptation aux différents aléas envisagés alors.

Les niveaux de jeu, leurs modalités, et la composition des championnats avaient pu être déterminés au préalable afin de lancer la saison peu après l'assemblée générale électorale.

L'équipe qui m'accompagne poursuivait l'engagement et la structuration de la précédente, disposant de l'expérience de la mise en place des compétitions d'une nouvelle région. Représentative autant que possible de l'ensemble des bassins de vie de l'immense territoire de la ligue AURA, il était néanmoins nécessaire de solliciter de nouveaux participants, autant pour bénéficier de leurs compétences que de leur relais de proximité auprès des clubs afin toujours de mailler du mieux possible notre région.

Je souhaite d'abord remercier Martine Chapelon pour l'ensemble des accomplissements des saisons passées comme de la confiance accordée ces années précédentes, puis son aide pour appréhender la fonction, mesurant l'ampleur de la tâche que représente ce rôle nouveau à l'aune de la diversité des sujets abordés par les interlocuteurs rencontrés dans cette mission.

La commission fonctionne surtout au quotidien grâce à la pertinence et la compétence de Chantal Roche, au service des clubs, et qui a su d'emblée faciliter la continuité comme la transition dans une intersaison qui présageait tout de même un certain espoir.

La saison s'est pour la COC lancée comme elle s'était préparée depuis mars : à distance et en visioconférence.

2. Bilan

Équipes et rencontres

Niveau	Équipes	Dates	Matches	03-04/10	10-11/10	17-18/10	0 match
N3F	24	22	12	11	6	5	1 équipe
PNM	24	22	12	4	6	5	6
EXM	36	22	18	16	12	7	1
PNF	48 (46)	22	24	13	14	14	8
HM	36	22	18	16	14	13	2
D1M	72 (76)	22	36	-	25	18	16
D2M	92 (86)	22	48	-	32	26	21
D1F	104 (86)	22	54	-	31	32	24
-17M	18	20	9	9	7	-	-
-16F	15 (18)	20	9	5	3	1 report	-
-18F Exc	48 (44)	20	24	23	18	1 report	-
-15F Exc	45 (49)	20	24	19	21	1 report	-
-13F Exc	27 (32)	20	15	10	11	1 report	1
-18M Exc	68	20	36	31	28	-	2
-15M Exc	63 (54)	20	33	30	28	-	-
-13M Exc	59 (48)	20	33	23	22	-	2
-18F Div	58 (61)	20	33	-	20	18	3
-15F Div	87 (89)	20	48	-	37	35	3
-13F Div	92 (98)	20	51	-	38	34	2
-18M Div	110 (105)	20	57	-	47	45	2
-15M Div	148 (161)	20	78	-	68	64	-
-13M Div	178 (201)	20	96	-	80	74	3
Total	1452 (-8)	220 poules	15500	210/243	568/700	394/529	18 + 79

Tableau 1 : État des engagements puis déroulé des dates de championnat par catégorie et niveau

La baisse des licenciés a peu impacté le nombre d'équipes engagées, stabilisé. Les 3 dates ont permis à 1172 rencontres de se dérouler soit une majeure partie de celles prévues. Notons des disparités entre les autorisations pour les mineurs et l'interdiction pour les majeurs dans plusieurs métropoles, mettant en évidence un impact de 20% de reports du fait des installations et de 20% du seul fait médical. Les différences pour les adultes sont en partie le fait de la géographie. Seules quelques équipes jeunes (18/1016) n'auront joué aucun match, à l'inverse d'un bon nombre de seniors (79/436).

Dérogations / Mixité

Dérogations : 126 dossiers traités (132 précédemment) dont

- 44 PPF,
- 5 refus motivés,
- 2 pas nécessaires,
- 15 restés en attente d'une reprise des compétitions.

Mixité : 28 dossiers traités (47 l'an passé) dont

- 15 féminins et 13 masculins,
- 8 refus motivés,
- 4 restés en attente d'une reprise des compétitions.

La commission a acté et validé le retrait d'une modalité qui prévoyait un délai au 1^{er} novembre dans l'autorisation de dérogation en championnat +16.

Conventions

Les 155 dossiers de conventions entre clubs (172 la saison passée) ont été traités conjointement avec la commission Statuts & Règlementation pour leur intégration en championnat.

Catégorie	Rég F	Dép F	Rég M	Dép M
-16 / -17	6 (8)	-	8 (11)	-
+16	14 (12)	11 (14)	6 (6)	9 (9)
-18	8 (6)	8 (9)	6 (3)	13 (17)
-15	5 (5)	11 (14)	13 (11)	10 (16)
-13	3 (2)	12 (16)	5 (1)	7 (11)
Total	36 (34)	42 (53)	38 (32)	39 (53)

Tableau 2 : Répartition des équipes engagées en convention cette saison (et saison passée)

Si la répartition demeure homogène une proportion significative concerne toujours les voies d'accès au niveau national, en tenant compte de l'ensemble du parcours de formation des jeunes joueurs, tandis que le niveau départemental comporte dans l'ensemble moins de conventions qu'auparavant.

Homologation des rencontres

Les extractions Gesthand ont permis une refonte et une amélioration du traitement et de la remontée des vérifications sur feuille de match afin d'homologuer les rencontres. L'interruption de service à la suite de l'incendie chez l'hébergeur n'aura finalement pas impacté un quotidien déjà à l'arrêt.

Les 3 dates jouées ont nécessité 250 vérifications manuelles, dont la moitié pour éviter une sanction. Les anomalies confirmées auront été notifiées aux clubs, sans d'emblée pouvoir les prévenir avant la prochaine date de championnat mais aussi avec quelques erreurs, ces deux points ayant été plus rapidement corrigés que le handball arrêté.

Fonctionnement

La COC n'aura fonctionné qu'à distance cette saison. Pas de frais de déplacement par conséquent. Les réunions ont pu concerner d'abord la mise en place de l'équipe et de son fonctionnement.

La coordination proposée aux clubs sur le suivi des rencontres aura permis le partage des informations de tenue des rencontres, en particulier avec la CTA pour les désignations d'arbitrage.

La même coordination était de mise avec Jérémie en tant que référent COVID, l'équipe de communication pour les publications, et la commission médicale pour les reports de rencontres. Une veille des différentes décisions des autorités était partagée, en lien avec les comités concernés.

La vérification des FDME nécessitait un point bimensuel, traitant aussi des sollicitations de clubs.

La COC s'est pleinement réunie à 6 reprises d'abord pour évoquer d'abord la saison en cours, puis envisager les reprises successives, et enfin préparer la saison suivante. Des réunions de travail thématiques ont naturellement complété ces points réguliers.

Par ailleurs la COC fédérale (les 2 équipes successives) a tenu une dizaine de points d'information et d'échange entre les COC régionales, et ses membres. La synergie créée permet l'échange des modes de fonctionnement et d'organisation. Un développement Gesthand réalisé et issu de ces échanges sur nos problématiques communes aurait facilité une éventuelle reprise.

3. Situation sanitaire

L'agenda évolutif de cette saison inédite aura débuté par une adaptation nécessaire, finalement pas suffisante, des formats de calendrier avec un minimum de 10 dates jouées. Les protocoles découlant des décisions de l'état d'urgence sanitaire ont amené d'autres adaptations, autant pour confirmer la disponibilité des salles, que prévenir et justifier des reports pour raisons pandémiques. Merci aux clubs de leur réactivité, permettant notamment des inversions de rencontres lorsqu'il s'est agi de jouer.

L'interruption rapide des championnats a coupé ce déroulement pour laisser place à des plans de reprise successifs auxquels les compétitions restaient associées. Elles sont logiquement passées au second plan - non sans toujours prévoir l'envisageable - au demeurant avec une échéance toujours plus lointaine, passée l'autorisation et la réathlétisation nécessaire.

Bien que purement consultatif, la COC ne pouvait qu'appuyer son avis auprès de la commission financière en faveur de l'annulation des amendes financières dans un premier temps, puis des engagements en compétition ensuite. L'arrêt des compétitions a signifié une activité partielle pour Chantal au secrétariat de la commission sportive.



L'arrêt définitif prononcé correspondait à l'agenda de préparation de la saison à venir, et les propositions effectuées conjointement par les clubs, comités, techniciens, trouvaient leur place dans l'élaboration du projet.

Les webinaires mis en place ont favorisé les échanges multiples, puis les propositions lors d'un sondage strictement sportif de positionnement pour élaborer au mieux et en partie avec vos vœux ce qui sera présenté pour le futur.

4. En somme

La saison s'est arrêtée, longtemps. Merci à tous qui avez permis qu'elle débute, d'accueillir les publics, d'organiser des rencontres, de se dérouler un peu, et de tenter de reprendre si possible. Puis elle s'est terminée, tôt, nous rappelant qu'il ne s'agit que d'une balle, avec de la résine par endroits.

En dépit d'une situation n'ayant pas permis à certaines équipes d'entamer leur saison, d'un incendie qui n'aura finalement pas ralenti notre organisation - déjà arrêtée -, d'une reprise attendue, espérée, préparée, repoussée maintes fois, malgré cela un handball est resté possible, des handballs le sont redevenus, il en reste 1 qui a déjà pu reprendre pour les plus jeunes, majoritairement attendu et dont nous préparons tous le retour.

Bel été et à bientôt.

Florian MOREAU, président de la COC

Commission Territoriale d'Arbitrage

Malgré une saison stoppée rapidement, les bénévoles de la CTA et les salariés dédiés à l'arbitrage ont tout mis en œuvre afin de :

- Décliner le projet arbitrage 2020-2024 ;
- Proposer une activité arbitrage sous différentes formes.

Tous mes remerciements à l'ensemble de ces acteurs qui malgré des périodes de doute ou/et de démotivation ont su répondre à la dure exigence de cette non-saison.

Vous trouverez ci-après le compte-rendu de cette activité qui se veut non exhaustif.

1. Organisation de la CTA (Thierry Schutters, Bruno Geoffray, Boris Thiébault, Liam Buy)

Le bassin de vie arbitrage

Comme nous l'avions évoqué dans les objectifs de la saison précédente, il s'agissait pour l'arbitrage de mettre en place un contexte, une organisation, un réseau permettant de renforcer le lien et la proximité avec nos licenciés, nos clubs, nos bassins de vie. Cela implique la participation de façon plus transversale et active de l'ensemble des acteurs du territoire au sein des bassins.

L'entité bassin de vie devra permettre le développement de l'arbitrage (notamment les acteurs locaux : arbitres club (JAJ) et T3 (JAJ et JA), encadrement des Ecoles Arbitrage)

La CTA a proposé une répartition avec une organisation à 33 bassins de vie. Ces bassins de vie ont été constitués en prenant en compte principalement 5 paramètres :

- Les réseaux de circulation et d'échange routier (se rapprocher d'une limite d'1H de déplacement au sein du bassin de vie)
- Les communautés de communes ou canton (travaillant ensemble)
- Les interactions, entente et mutualisation existantes entre les clubs
- La répartition des licenciés par zone pour faire émerger de façon plus équitable les JAJ et leur permettre de se former
- La répartition des compétences des ressources humaines d'encadrement

Cette répartition des bassins a été proposée lors des rencontres CTA-Comités réalisées entre Octobre 2020 et Février 2021. Elle sera effective sur la prochaine saison (Juin 2021 Juin 2022). Après bilan et de nouveaux échanges, des régulations de bassins pourront être effectuées.

Les actions au cœur des bassins de vie relèvent d'un financement CTA mais aussi comité en fonction de sa nature et après accord mutuel. Les acteurs des bassins de vie, référents animateurs, bénéficient quant à eux d'un accompagnement RH de la CTA (CTF arbitrage et salariés de club ou de comité mis à disposition – financement CTA).

Les bassins de vie ne sont pas des entités juridiques visant à remplacer les comités mais des opportunités d'associer des clubs (qui peuvent être de différents comités) afin de faciliter des actions de proximité et les rendre accessibles à un plus grand nombre.

Si par exemple un JAJ d'un club n'a pas pu participer à une formation dans son bassin, il pourra (sous réserve de respect des conditions qualitatives d'accueil et de formation), s'inscrire sur un des bassins voisins.

C'est pourquoi la CTA travaille pour établir un calendrier avec des périodes d'actions et de formations proposés de façon décalée. Le travail d'harmonisation des formations sera complété et adapté à ce fonctionnement.

Au sein des bassins, 5 actions principales ont été identifiées :

- Perfectionnement et accompagnement des Ecoles Arbitrage
- Formation initiale et continue des JAJ T3
- Formation initiale et continue des JA T3
- Détection et formation des meilleurs potentiels JAJ T3 (en lien avec les stages athlète)
- Développement de la féminisation

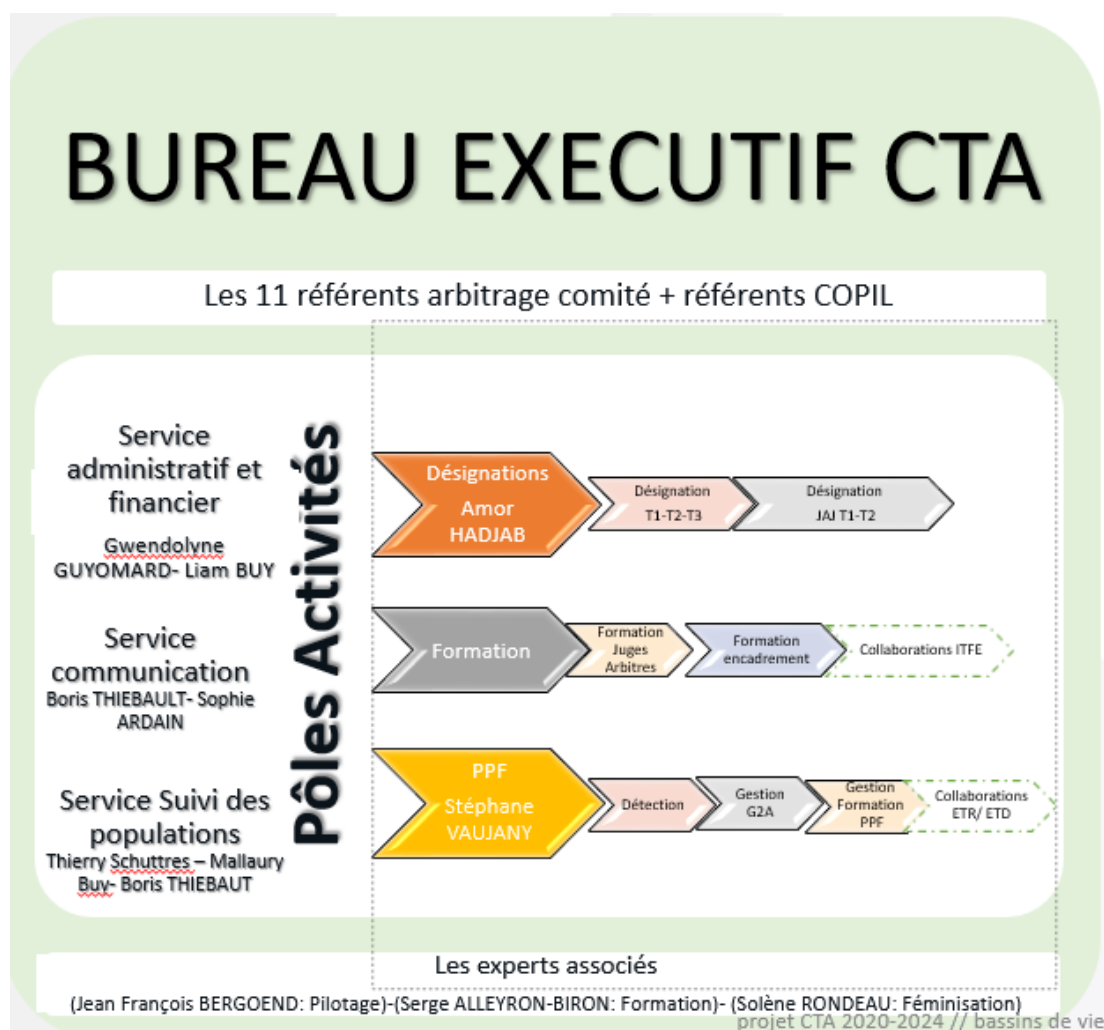
D'autres actions sont en discussion mais n'ont pas été validées à ce jour.

Ces priorisations n'empêchent aucunement chaque comité de développer d'autres actions arbitrage à leur initiative par contre sous réserve de communication et accord avec la CTA.

Ainsi certains territoires souhaitent développer l'arbitrage du beach handball, intégrer le milieu scolaire par l'intermédiaire de l'arbitrage, développer l'arbitrage du handfauteuil, développer l'arbitrage du hand- ensemble.

Pour les aider à coordonner ces actions, les professionnels agissant sous forme de mise à disposition disposeront d'un volume d'environ 40H par bassin de vie. Les actions et déplacements de ces personnes sont pris en charge par la CTA dans la limite des budgets prévisionnels et sous réserve de justification des actions.

Régulation du fonctionnement de la CTA - une organisation plus transversale pour renforcer les interactions et impliquer l'ensemble des acteurs



Nous avons reconsidéré l'organisation de la CTA en tirant les enseignements du fonctionnement tel qu'il avait été prévu suite à l'AG fédérale de Nancy en 2016. Les objectifs de cette nouvelle organisation sont non seulement de permettre un meilleur partage des responsabilités mais aussi d'impliquer les acteurs autrement en favorisant les interactions. Cela devrait participer à diminuer le sentiment d'isolement perçu dans sa fonction et la charge de travail de chaque bénévole.

Par ailleurs, notre fonctionnement en secteur n'a pas produit les effets escomptés. Afin de répondre au sentiment d'éloignement de l'organe CTA perçu sur certains secteurs et permettre un rapprochement avec les comités (qui ont pu se sentir exclus de l'arbitrage suite à la fusion des CDA avec la CTA), au sein du bureau exécutif, 11 référents CTA (1 par comité du territoire) ont été intégrés. Le bureau exécutif comprend donc les pilotes et référents des services, des pôles, les experts associés et les 11 référents CTA.

Les référents CTA- Comités sont valorisés par la CTA et reconnus par les Comités. En effet, chaque référent a été soumis à validation par le Comité puisqu'il sera le relais de communication entre le réseau arbitrage, les clubs du comité et le comité. Dans ce sens, leur rôle est d'échanger les informations entre l'arbitrage et son réseau, d'informer sur les actions réalisées et en assurer leur régulation. Il a un rôle également « politique » par la transmission des informations sur les décisions de la CTA, la participation aux réunions du Bureau Exécutif, la participation aux réunions spécifiques concernant les bassins de vie, COPIL des territoires (force de propositions notamment).

La CTA s'est donc réorganisée avec une logique de transversalité, 3 services communs à l'ensemble des domaines auxquels est associé Liam BUY, nouveau CTF arbitrage, depuis août 2020 :

- Administratif et financier (voir partie spécifique), responsable Gwendolyne Guyomard, avec 4 autres bénévoles (Michèle Cresseveur, Morssi Lalaoui, Bertrand Claret et Théophile Bajard)
- Communication (voir partie spécifique), Sophie Ardain, salarié Ligue
- Suivi des populations, par intérim Thierry Schutters avec Mallaury Buy, avec 4 autres bénévoles, Laurent Pfeiffer, Julien Maridet, Mounir Necib, Romain Dureau

Et 3 pôles d'activité auxquels est associé Boris Thiebault, CTF arbitrage :

- Parcours de Performance Fédéral, responsable Stéphane Vaujany, avec 6 bénévoles, Ludovic Farge, Nicolas Grumel, Rémi Jardillier, Eric Génovese, Romain Dureau et Jean-François Bergoend
- Pole formation, gestion par les salariés avec collaboration de nombreux bénévoles, reprise de ceux non encore cités (et avec toutes nos excuses pour ceux non cités), Jean-Baptiste Butet, Arnaud Richin, Marie-Christine Richel, Cyril Auvergne, Jean-Yves Renon, Frédéric Castagno, Serge Alleyron-Biron, ...
- Pole Désignation, responsable Amor Hadjab, avec 14 bénévoles, Marie-Claude David, Romain Dureau, Laurent Pfeiffer, Claude Mariusse, Karim Si Ammar, Valérie Corduri-Daviet, Liam Buy, Bernard Padovani, Laurent Montanvert, Daniel Nunzi, Pierre Dechance, Pamela Raymond, Patrice Barthélémy et Thierry Schutters.

Dans le domaine du développement, avec une activité transversale à ces 3 pôles, la CTA a identifié et relancé un pôle féminisation, avec en responsabilité Solène Rondeau, assistée de Boris Thiébault, et 12 bénévoles, Jamila El Feneri, Nolwenn Guichard, Emeline Fénérol, Cindy André, Elise Merland, Laurine Dore, Melina Maulus, Julie Thomas, Olivia Zaragoza, Ludivine Quenel, Marie-Claude David et Anne Gaelle Naves.

➤ **Objectifs majeurs saison prochaine :**

- Mettre en œuvre l'activité au sein des bassins de vie : lancer les premières actions dans le cadre des 5 missions prioritaires définies ;
- Impliquer de nouvelles ressources au niveau des bassins ;
- Pérenniser les engagements bénévoles sur les différents pôles et services ;
- Développer d'autres activités arbitrage, Beach Arbitrage (pilotes, Bruno Geoffray et Liam Buy), milieu scolaire et arbitrage (pilote Boris Thiébault), Stage vacances arbitrage (pilote Boris Thiébault)

2. Activité des services

La communication (Sophie Ardain, Liam Buy, Boris Thiébault)

L'accès au site de la ligue et la consultation de la rubrique arbitrage vous donnera un aperçu de l'évolution de la CTA au niveau de la communication, évolution rendue possible grâce à l'engagement des 2 CTF arbitrage et le relais de Sophie Ardain.

Ce qui a été fait :

- Réorganisation du site Aura avec un espace dédié à l'arbitrage « pratiquer » et « arbitrage » ;
- Accès à des outils de formation, tutoriels et documents en direction des JAJ, JA, Animateur et Accompagnateur Ecole Arbitrage ;
- Promotion des actions CTA, bassins de vie et clubs via les articles de communication, interviews, compte rendus et photos ;

- Informations régulières en direction des populations arbitrage, les clubs et les bassins de vie arbitrage (webinaire, whats-app spécifique, mailing, newsletter de la ligue, Facebook, twitter, site de la ligue).

Le suivi des populations (début de saison, Stéphane Vaujany)

Ce service est la pierre angulaire de notre organisation. Compte tenu du peu d'activité handball, son rôle s'est cantonné à des relevés d'information et à accompagner la mise en place des COPIL (comité de pilotage) des populations T1 et T2.

Le service administratif (Gwendolyne Guyomard)

Le groupe de bénévoles, avec le soutien de Liam Buy, avait entamé avec dynamisme le début de saison avec la mise à jour de nos fichiers de population arbitrage suite aux temps de validation de début de saison. Leur investissement a permis de dégager du temps pour d'autres tâches non seulement au CTF arbitrage mais aussi aux responsables de groupe et de la CTA.

Une fin de saison prématurée n'a pas permis de développer leur formation sur d'autres tâches chronophages telles que le suivi des anomalies par exemple.

➤ Objectifs de la saison prochaine :

- Renouer les liens, rencontres et échanges avec les arbitres en présentiel sous forme de rassemblement avec des temps conviviaux ;
- Stabiliser et renforcer ce qui a été fait en impliquant les référents de bassins de vie et les animateurs de bassin de vie comme relais de communication et de l'information ;
- Faciliter la communication entre les acteurs du domaine arbitrage : webinaire, tchat à thème, rencontres avec les arbitres sur le terrain ;
- Renforcer l'accès à des outils de formation pour les Ecoles Arbitrages (JAJ, JA débutant, Animateurs Ecole Arbitrages et Accompagnateur JAJ).

3. Activité des pôles

La formation

Lors de cette saison 2020/2021, le contexte sanitaire avec l'arrêt prématuré de l'activité handball nous a obligé de faire de nombreux choix afin de prioriser l'activité sur des secteurs ou populations dont l'activité terrain est remplaçable ou non essentielle dans le cursus de formation. De plus, nous devons prendre en compte le retard accumulé la saison précédente (pour les mêmes raisons) dans la certification des stagiaires.

En ce sens, certaines formations initiales d'arbitres ou d'encadrement de l'arbitrage n'ont donc pas été ouvertes et à l'inverse, nous avons pu en maintenir d'autres comme celles des Officiels de Table de Marque nationaux et des JAJ.

Au total, 60 Officiels de table de marque nationaux (de -17CF à N1M) ont été formés et environ 150 JAJ (T1/T2/T3) ne demandent qu'à pouvoir mettre en pratique les compétences acquises lors des visioconférences de formation.

La CTA a pu compter, encore une fois, sur l'investissement de toute son équipe (salariés et bénévoles) afin de se réinventer et d'être capable de construire de nouveaux rubans pédagogiques adaptés au contexte de formation. Nous avons donc laissé place à l'innovation et à la construction d'artifices pédagogiques digitaux pour passer des activités de formation en présentiel à des activités de formation à distance.

Les bénévoles et salariés ont pu échanger et partager lors des réunions de « groupe de travail » pour préparer les contenus de formation et les interventions. Pour les prochaines sessions de

formation, il conviendra de savoir réutiliser ce mode de fonctionnement afin de maintenir voire améliorer notre qualité de formation.

Concernant la formation continue, nous avons été contraints d'effectuer les temps de validation de début de saison en format visioconférence. Nous avons également fait le choix dans le but de toucher un maximum de personnes d'organiser des webinaires au cours de la saison et quelques visioconférences ciblées.

Le PPF arbitrage (Pascal Lesage puis Stéphane Vaujany)

Toutes les actions envisagées n'ont pu être menées : les arbitres du PPF n'ont effectivement pas de statut permettant de passer outre les limitations d'activité. Malgré cela, dans le respect des consignes sanitaires, nous avons eu l'opportunité de pouvoir participer à quelques stages et organiser des regroupements en visio-conférence.

Un groupe de travail et de réflexion a été mis en place pour réguler et modéliser les stratégies de détection, sélection et formation.

S'agissant des interligues féminines et masculines, nous avons 2 binômes sélectionnés pour y participer, à savoir Bastien et Romain Héritier du SAM (St Etienne) et Clémentine Brienne et Maelys Place de Bourg de Péage. Un travail préparatoire spécifique adapté à la situation avait été mis en place. Malgré l'annulation de ces compétitions, cet accompagnement est mené à son terme.

Pour l'accession au niveau fédéral, 4 binômes T1N avaient été retenus et ont participé aux diverses activités proposées par la CNA. Un test écrit et vidéo leur sera proposé pour valider l'année et ils auront le début de saison prochaine pour en quelque sorte valider la pratique.

A ce jour, un seul binôme est proposé pour la saison prochaine et intégrera le T1N en cours de saison sauf incident ou modalités modifiées par la CNA. Il s'agit du binôme Erwan Paganotto – Mathis Tissier (clubs de Cournon et Aubière).

Désignations (Amor Hadjab)

La nouvelle organisation n'a pu être éprouvée... Nous espérons pouvoir retrouver l'ensemble des bénévoles identifiées sur cette mission délicate pour la prochaine saison.

Féminisation (Solène Rondeau)

Ce pôle a été créé avec pour objectifs de limiter la perte des féminines, population la plus touchée par l'abandon de la pratique.

Cette saison, sous l'impulsion de Solène, a permis de constituer une équipe et de procéder à l'écriture du projet (finalisation) d'échanger sur les actions à mettre en œuvre.

Il s'agit de favoriser l'implication et la fidélisation dans l'exercice des fonctions Juge Arbitre (JAJ ou JA ou Accompagnateur), dans l'encadrement des Ecoles Arbitrage (actions spécifiques de bassin) et du Parcours de Performance Fédéral.

Afin d'accompagner les populations féminines, il sera organisé un système de « marrainage » pour faciliter la parole et l'échange d'expériences.

Attention, toutes ces actions ont pour le but de favoriser l'émergence et l'implication de féminines dans les activités arbitrage y compris dans les différents pôles et services de la CTA. Nous avons déjà augmenté le nombre de féminines impliquées au sein de la CTA. Nous devons dorénavant pérenniser cet investissement et continuer à en investir d'autres, pour leurs compétences et leur envie de s'impliquer et non pas uniquement parce qu'elles sont féminines.

Dans ce but, outre des actions spécifiques bien ciblées, la plupart des actions doivent s'inscrire dans un cadre mixte afin de ne pas créer l'inverse de l'effet escompté.

➤ Objectifs de la saison prochaine :

- Mise en place des actions de formations présentielle en déployant un réseau de détection à partir des bassins de vie ;
- Conforter le réseau de détection et les groupes PPF par les suivis et l'accompagnement ;
- Assurer un cursus de détection des arbitres/binômes potentiels pour répondre aux exigences chaque saison de la CNA ;
- Réfléchir à la mise en place de liens avec les sections sportives, le milieu universitaire pour le PPF ;
- Développer nos actions de formation sous format modulaire.

4. Divers

Emplois arbitrage

La CTA en lien avec le président de la Ligue a modifié sa stratégie en matière d'emploi en souhaitant remplacer le poste administratif par un poste de CTF avec un partage du temps d'activité entre des missions administratives et techniques.

Liam Buy correspondait au profil souhaité. Il a pris son poste le 17 Août avec des missions complémentaires à celles de Boris Thiébault orientées sur le pilotage administratif de la CTA, la formation initiale (CTA & ITFE), l'accompagnement des jeunes arbitres du PPF et le développement en lien avec les territoires.

Son intégration dans l'équipe AURA a été facilitée par l'accompagnement de Boris Thiébault et de moi-même, sans oublier l'ensemble des bénévoles de la CTA, des salariés de la Ligue AURA ainsi que les élus (le regretté Pierre Martoia, Eliane Harent, Françoise Stoffer, Alain Ripert,...).

Dès son arrivée, Liam a su rapidement prendre connaissance et poursuivre les travaux en cours menés par la CTA ces dernières années et contribuer au déploiement du projet CTA 2020-2024.

Dès cette saison, Liam a pu s'investir dans des formations professionnelles qui lui permettront d'acquérir des compétences afin de poursuivre dans cette perspective du développement de l'arbitrage du territoire AURA, tant sur le plan de la formation, de l'accompagnement que des relations humaines

Par ailleurs, l'arrivée de Liam avec une réorientation des missions vers les parties techniques, pédagogiques et la formation est une vraie plus-value. Cela a relancé une nouvelle dynamique à la CTA.

Ce qui a été réalisé :

- Initiation et démarrage du nouveau projet CTA (notamment de bassin de vie) avec le pilotage de Bruno Geoffray et avec l'appui de Christine Renaud ;
- Coordination et transformation des contenus pédagogiques présentiels en formation à distance ;
- Actions de formation et communication via webinaire et tutorat ;
- Accompagnement et tutorat de Liam ;
- Accompagnement des Ecoles Arbitrages et clubs, formations encadrement engagées pour l'ITFE, formation des Titres Professionnelles.

Ecole arbitrage

Dans le but d'accompagner les clubs dans l'activité arbitrage, nous nous sommes attachés à développer le site de la ligue avec l'ajout de nombreux éléments, divers mais utiles.

La mise en œuvre des actions au sein des bassins de vie constituera une nouvelle étape dans l'accompagnement des clubs à structurer et développer l'arbitrage (soirées techniques, mutualisation, ...).

Le Beach Handball

Bien que cela n'était pas un objectif de la CTA, la mise en place du Beach Tour AURA a créé l'opportunité pour la CTA de s'engager dans cette activité, de former ses ressources afin de proposer une aide à la formation des JAJ, de participer à la coordination de l'arbitrage sur les sites, d'organiser un webinaire spécifique avec le soutien de spécialistes, Pauline Dupont, arbitre nationale Beach, Maxime Gandon et Mathieu Ripert, arbitres internationaux Beach.

Thierry SCHUTTERS, président de la CTA

Rapport de la commission Finances

INTRODUCTION

L'année 2020 a été une année très perturbée par la COVID 19. Le monde du handball a été très touché par l'arrêt de l'activité dans presque tous les domaines. Cela s'est traduit dans les comptes.

L'exercice 2020 s'est caractérisé par un bouleversement de la vie de la Ligue dû à la pandémie. Les individus ne pouvant plus se rencontrer physiquement, l'activité handball s'est arrêtée : plus de match, plus d'entraînement, plus de rencontre amicale,...

Face à cette situation, la Ligue a aidé financièrement les clubs en fonction de ses moyens :

- en attribuant à chaque club un avoir de 250 euros (60 k€) ;
- en ne facturant pas les frais de gestion d'arbitrage (45 k€) ;
- en décalant les appels de paiement des licences.

Pour 2021, la Ligue se tournera vers les licenciés et indirectement vers les clubs. Les tarifs pour les renouvellements et nouvelles adhésions seront diminués de 10€ en moyenne (coût estimé pour la saison 2021/2022 de 385 k€).

Comptablement, les conséquences du COVID se sont traduites dans les comptes par un arrêt des dépenses et recettes liées aux frais variables. Nous avons recherché à diminuer les frais fixes par tous les moyens. Cette nouvelle situation nous a permis de prendre conscience de la nécessité de nous approprier de nouveaux systèmes de gestion :

- mise en place fin 2020 d'un système de paiement en ligne pour les stages vacances (applicable début 2021) ;
- utilisation d'un système ERP (probablement effectif début 2022).

Par l'implication de chacun, nous avons eu une gestion qui nous a permis d'équilibrer les charges et les produits. Nous remercions tous les intervenants de la Ligue, salariés et bénévoles, tous les intervenants extérieurs, les clubs, les comités, de nous avoir aidé à surmonter cette période.

Nous voyons la fin de cette situation, et nous espérons retrouver le dynamisme qui caractérise ce sport dès le début de la saison 2021/2022.

Nous allons dans un premier temps présenter **le compte de résultat** :

- par la détermination du résultat courant ;
- du résultat financier ;
- du résultat exceptionnel.

Ces trois éléments vont permettre de déterminer le résultat de l'exercice 2020

Dans un deuxième temps, nous présenterons **le bilan** :

- avec l'actif du bilan qui représente le patrimoine de la Ligue ;
- avec le passif qui représente le fonds associatif de la Ligue et l'ensemble des dettes de cette dernière.

Enfin, vous trouverez ci-joint le bilan et le compte de résultat 2020 élaborés en association avec le cabinet d'expertise comptable « Muraz et Pavillet » et certifiés par le commissaire aux comptes, Mr Bret, du groupe BBM Associés.

PRÉSENTATION DU COMPTE DE RÉSULTAT

I. Le résultat d'exploitation

Il est déterminé par les produits d'exploitation composés avec

- le chiffre d'affaires net
- les autres produits d'exploitation

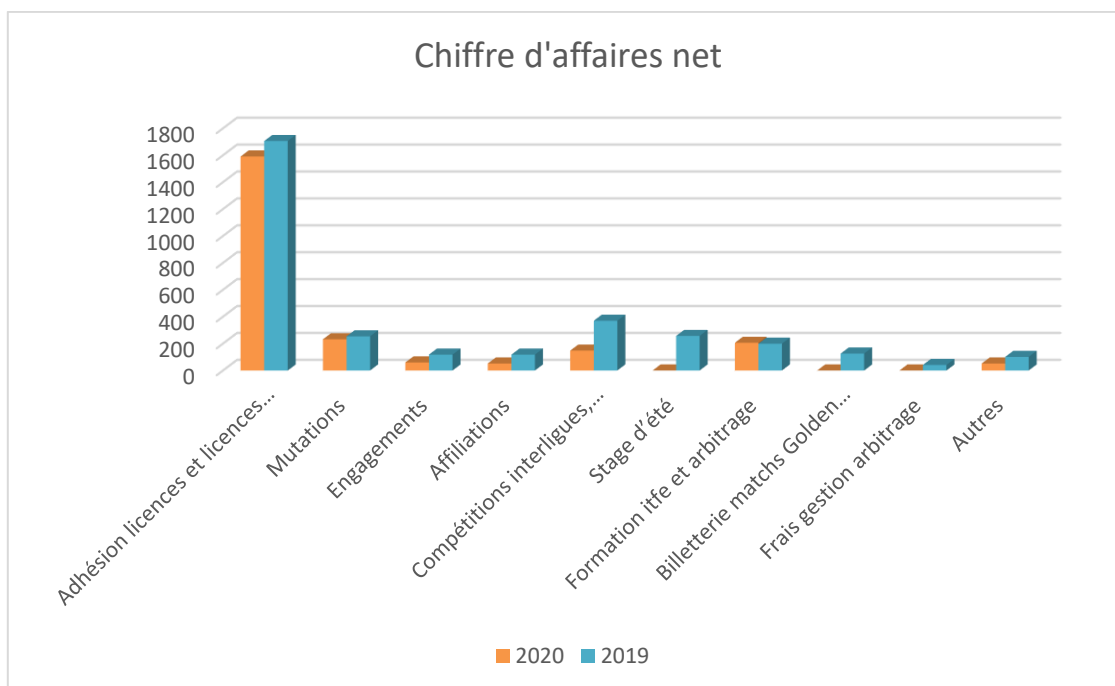
desquelles ont été déduites les charges d'exploitation composées des :

- achats et charges externes ;
- salaires et charges sociales ;
- dotations aux amortissements et aux provisions.

1. Les produits d'exploitation

Le chiffre d'affaires net

	2020	2019
Adhésion et licences	1591	1706
Mutations	232	254
Engagements	60	118
Affiliations	52	118
Compétitions Interligues/Interpôles	148	370
Stage d'été	0	257
Formation ITFE et arbitrage	206	199
Billetterie matchs Golden League + partenariats	0	126
Frais gestion arbitrage	0	41
Autres	52	101
Total « chiffre d'affaires net » (en k€)	2341	3290



La Ligue a perdu 949 k€ de chiffre d'affaires net soit 30%.

Influence du COVID

Licences adhésions (115 k€)

Perte de nos licenciés. De 41000 licenciés pour la saison 2019/2020, on est passé à 33000 licenciés pour la saison 2020/2021.

Engagements (58 k€)

Les engagements ont été amputés du deuxième semestre 2020, car la saison 2020/2021 a été déclarée saison blanche : impossibilité de faire jouer les matchs par interdiction de rencontre des joueurs.

Interpoles (222 k€)

Seuls les Interpôles Féminins ont pu se dérouler en 2020.

Stages d'été (257 k€)

Ceux-ci n'ont pas pu avoir lieu.

Aide aux clubs

Affiliations (66 k€)

Pour aider les clubs, la FFHandball n'a pas facturé les affiliations et la Ligue a fait un avoir de 250 € par club.

Frais de gestion d'arbitrage (41 k€)

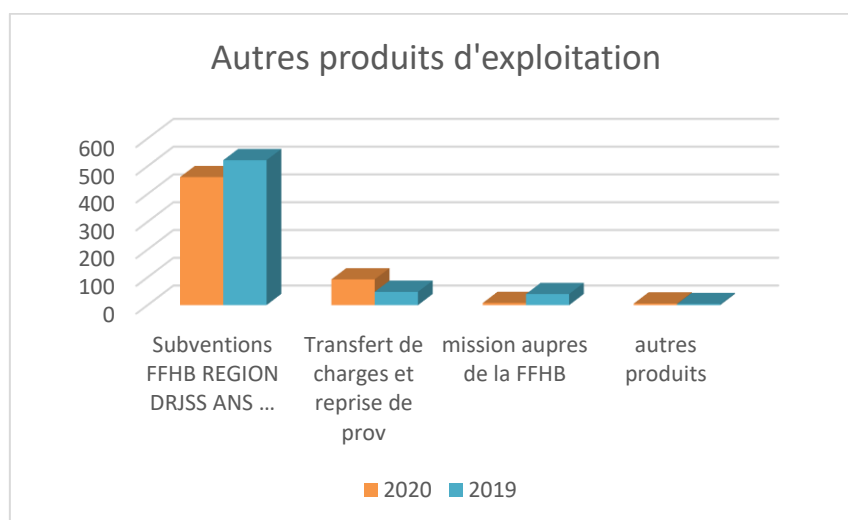
Aucune facturation n'a eu lieu en 2020, pour aider la trésorerie des clubs.

Amendes concernant l'organisation des compétitions

Aucune amende n'a été mise à partir de février 2020.

Autres produits d'exploitation

	2020	2019
Subventions FFHB REGION DRJSS ANS ...	461	522
Transfert de charges et reprise de prov	93	48
Mission auprès de la FFHB	8	40
Autres produits	6	4
Total des autres produits d'exploitation (en k€)	568	614



Perte de 46 k€ soit 7%.

Subventions

Toutes les subventions qui nous avaient été attribuées, nous ont bien été versées malgré la pandémie. Mais nous avons une diminution des subventions car :

- nous n'avons plus les subventions liées à la Golden League 45 k€ ;
- des subventions de 2020 ne seront utilisées qu'en 2021, ces sommes ont été neutralisées dans la comptabilité ;
- des subventions qui ne pourront pas être utilisées ni en 2020 ni en 2021 car certaines manifestations n'auront pas lieu tel que le tournoi des 4 moteurs.

Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges

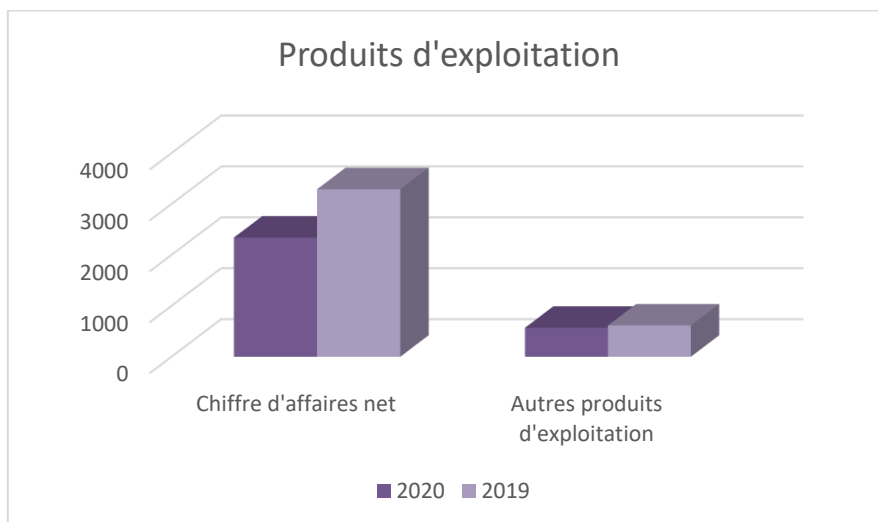
Nous tenons à remercier les clubs qui ont honoré leurs dettes malgré le COVID. Des dotations aux provisions pour clubs "douteux " faites en 2019 n'ont pas été utilisées en 2020, d'où reprise pour un montant de 39 k€.

Mission auprès de la FFHandball

Beaucoup de missions n'ont pas pu avoir lieu en présentiel auprès de la FFHB. Nos produits liés à ces interventions ont diminué de 32 k€.

Produits d'exploitation

	2020	2019
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES NETS	2341	3290
TOTAL AUTRES PRODUITS	568	614
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	2909	3904



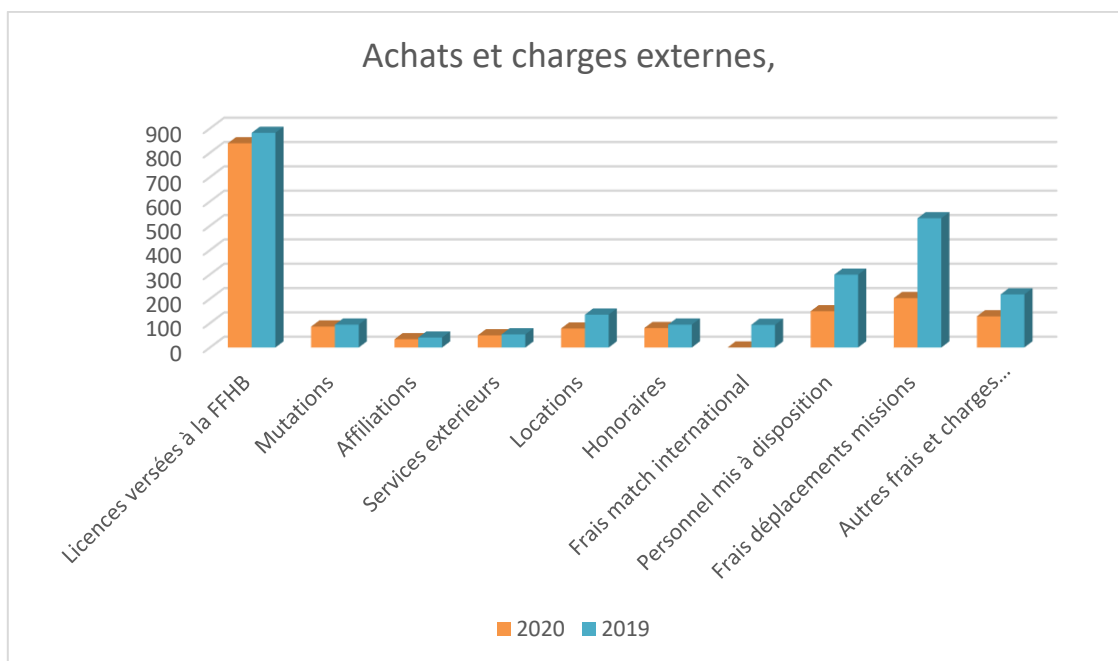
Perte des recettes de 995 k€.

2. Les charges d'exploitation

Achats et charges externes

Comme il a été indiqué dans les produits, il nous manquait des recettes car certains événements n'ont pas pu avoir lieu. Cela a aussi entraîné une diminution des dépenses.

	2020	2019
Licences versées à la FFHB	839	882
Mutations	86	94
Affiliations	34	41
Services extérieurs	50	54
Locations	78	135
Honoraires	80	94
Frais match international	0	93
Personnel mis à disposition	149	299
Frais déplacements missions	203	531
Autres frais et charges externes	137	218
Total (en k€)	1656	2441



Licences

Suite de la perte de nos licenciés nous avons moins reversé à la FFHandball.

Affiliation

La FFHB a voulu aider les clubs en ne faisant payer à ces derniers que les coûts des magazines. Cette réduction est applicable pour le deuxième semestre 2020. Au lieu de payer 176 €, les clubs ont payé 111 €.

Diminution des autres charges et charges externes

Location > diminution des locations de 57 k€ due au fait que les stages vacances n'ont pas eu lieu (pas de location des bâtiments, des véhicules...)

Personnel extérieurs et mis à disposition de la Ligue

En 2020, l'ITFE a utilisé 61 k€ de personnel extérieur contre 132 k€ en 2019, car beaucoup de formations ont eu lieu en visio.

En 2020, les stages d'été n'ayant pas eu lieu, la demande de mise à disposition a été de 0 k€ contre 60 k€ en 2019.

Le PPF a utilisé 61 k€ en 2020 contre 65 k€ en 2019. Ce maintien de la demande est dû au fait que le PPF a été l'un des secteurs les moins impactés par le COVID.

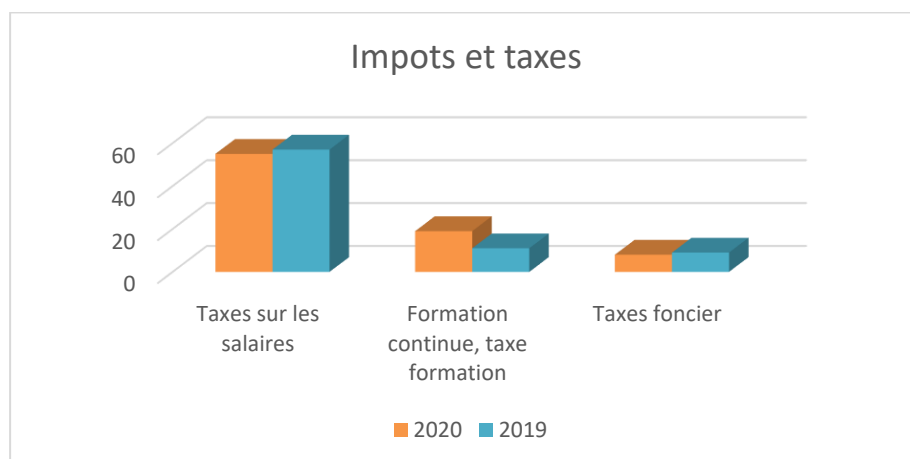
Déplacements et mission

Les frais de déplacements et missions ont diminué de 328 k€

Cela provient principalement du fait que les manifestations liées aux Interpôles Masculins et les Interligues n'ont pas eu lieu.

Impôts et taxes

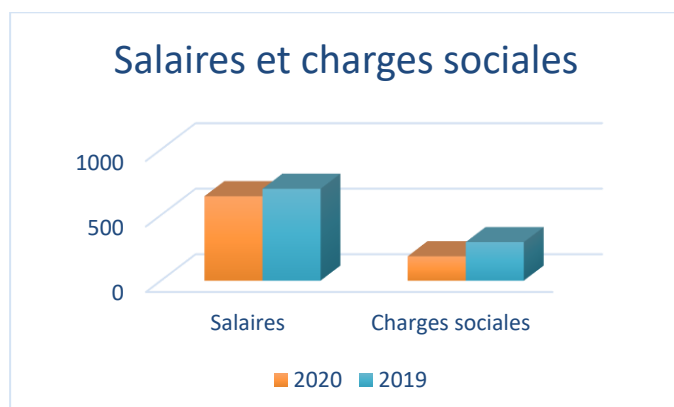
	2020	2019
Taxes sur les salaires	55	57
Formation continue, taxe formation	19	11
Taxes foncier	8	9
Total impôts et taxes (en k€)	82	77



Les comptes liés à la formation sont en augmentation car nous avons modifié les affectations comptables.

Salaires et charges sociales

	2020	2019
Salaires	644	701
Charges sociales	186	294
Total salaires et charges (en k€)	830	995



Salaires

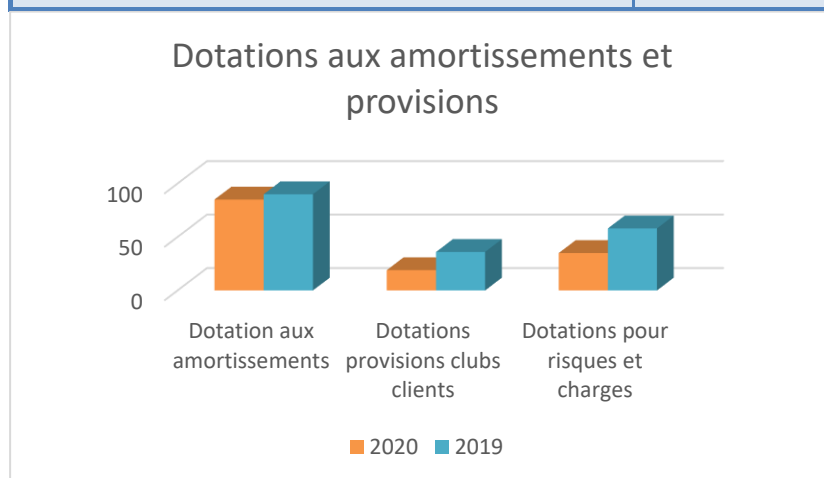
La Ligue a une diminution de la masse salariale en 2020. Nous avons deux salariés en arrêt maladie ; leurs salaires sont pris en charge par les mutuelles. Nous avons sollicité du chômage partiel pour novembre et décembre 2020 (15 k€).

Charges sociales

Les charges sociales ont diminué de 46% en 2019 à 29% en 2020. Cela provient des exonérations de paiement des cotisations URSSAF, ces exonérations proviennent de l'État suite au COVID (117 k€ d'aide).

Dotation aux amortissements et provisions

	2020	2019
Dotation aux amortissements	85	90
Dotations provisions clubs et autres créanciers	19	36
Dotations pour risques et charges	35	58
Total amortissements et provisions (en k€)	139	185



Dotation aux amortissements

Chaque année la Ligue constate la dépréciation de ses immobilisations.

Dotation aux provisions clubs et autres créanciers

Quelques clubs ont des difficultés financières. Le risque a été évalué à 19 k€.

Dotation pour provision pour risque

Cette dotation provisionne des actions en cours aux Prud'hommes.

En 2019, nous avons 33 k€ de provision pour départ à la retraite inclus dans les 58 k€.

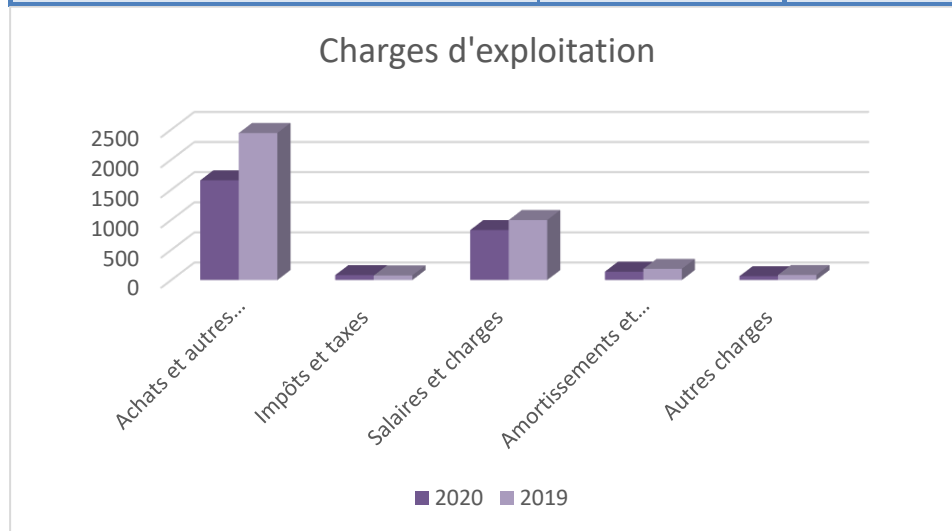
En 2020, aucune dotation n'a été faite à ce niveau. En effet, nous avons une reprise liée à la provision de départ à la retraite.

Autres charges

	2020	2019
Reversement subventions	56	66
Autres	8	17
Total autres charges (en k€)	64	84

En résumé nous avons :

	2020	2019
Achats et autres charges externes	1656	2441
Impôts et taxes	82	77
Salaires et charges	830	996
Amortissements et provisions	139	185
Autres charges	64	84
Total (en k€)	2771	3783



soit 1012 k€ de dépenses en moins sur 2020.

2. Le résultat d'exploitation

En conclusion, le **résultat d'exploitation** est égal à :

	2020	2019
Produits d'exploitation	2 909	3 904
Charges d'exploitation	2 770	3 782
Résultat d'exploitation (en k€)	139	121

3. Le résultat financier

Le résultat d'exploitation est modifié par le **résultat financier**.

	2020	2019
Résultat d'exploitation	139	121
Résultat financier	-8	-8
Résultat courant avant impôt (en k€)	131	113

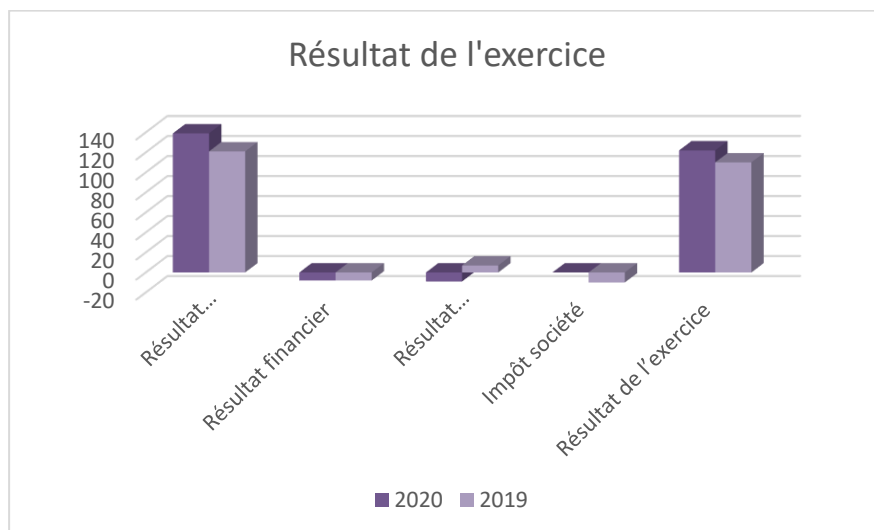
4.. Le résultat exceptionnel

Le résultat courant avant impôt est influencé par le **résultat exceptionnel**.

	2020	2019
Résultat courant avant impôt	131	113
Résultat exceptionnel	-9	7
Impôt société	0	-10
Résultat de l'exercice (en k)	122	110

5. Le résultat de l'exercice

Voir tableau ci-dessus.



PRÉSENTATION DU BILAN

I. Actif du bilan

Les biens sont classés par ordre croissant de liquidité.

Les immobilisations

	2020	2019
Immobilisations nettes (en k€)	772	855

La Ligue n'a pas fait d'investissement important en 2020. La valeur des immobilisations diminue d'année en année car elles sont dépréciées par l'intermédiaire des dotations aux amortissements.

Actif circulant

	2020	2019
Créances et comptes rattachés	857	756
Autres créances	101	346
Trésorerie	1 308	1 614
Total (en k€)	2 266	2 716

Créances et comptes rattachés

Cela concerne principalement les factures dues par les clubs. Les clubs ont un montant de créances moindre vis-à-vis de la Ligue, puisque moins de licenciés, de frais d'engagement... Mais pour aider la trésorerie de ces derniers, la Ligue a décidé de repousser les échéances concernant les paiements des factures, ce qui explique l'augmentation du poste Créances et comptes rattachés.

Autres créances

Ce compte est composé principalement de produits à recevoir. Fin 2019, nous avons 303 k€ de subventions à recevoir. Fin 2020 nous avons pour 66 k€ de subventions à recevoir. Les institutions nous ont payé les subventions plus rapidement. Seule une subvention de 48 k€ de 2019 sera soldée en 2021.

Trésorerie

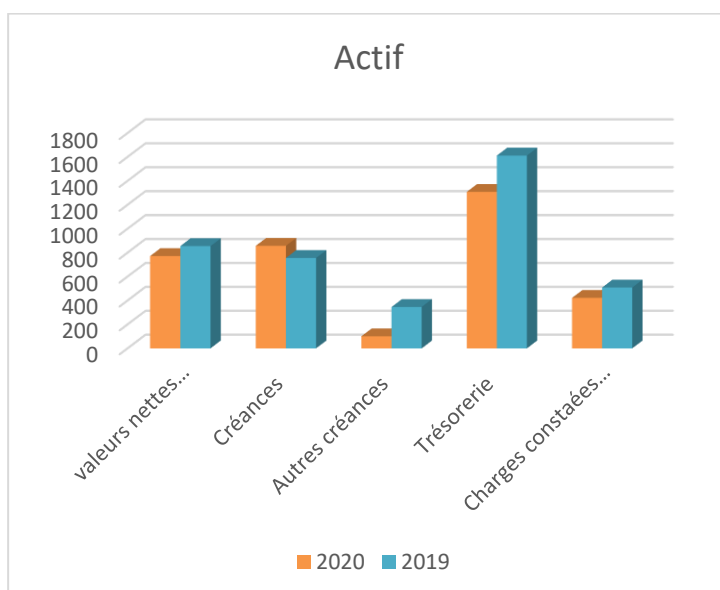
Nous avons perdu 306 k€ de trésorerie. Nous tenons à remercier les clubs qui ont payé régulièrement leurs créances. Il est proposé, comme chaque année, aux clubs de payer les factures de licences en 10 fois. Ce système facilite la gestion de la trésorerie. Cette facilité de paiement peut être proposée aux clubs car la FFHandball nous applique cette méthodologie de paiement.

Compte de régularisation

	2020	2019
Charges constatées d'avance (en k€)	423	509

Ce compte est composé principalement des charges payées d'avance et concerne :

- le paiement des licences à la FFHB pour le premier semestre 2021 ;
- le paiement des mutations du 1er semestre 2021 ;
- le paiement des affiliations du premier semestre 2021.



II. Passif du bilan 2020

Fonds associatif

La constitution du fond associatif a eu lieu lors de la fusion des 3 Ligues en janvier 2017. Il s'élevait à 605 k€.

Chaque année le fond associatif est augmenté du résultat positif de l'exercice ou diminué en cas de perte. Le fond associatif joue le rôle de réserve. Il sera utilisé pour faire face aux problèmes comme la diminution des produits liée à la perte des licenciés. En cas de dissolution, les fonds associatifs serviraient à apurer les dettes puis le solde serait restitué aux comités et aux clubs

	2020	2019
Fonds associatifs	825	715
Résultat en instance d'affectation	122	120
Subventions pour investissements	3	5
Total (en k€)	951	840

Provisions et fonds dédiés

	2020	2019
Provision pour départ à la retraite	127	149
Provision pour risque Prud'hommes et chômage partiel	60	25
Total (en k€)	187	174

Provision pour départ à la retraite

Nous avons l'obligation légale de constater les sommes dues au moment du départ à la retraite des salariés. Cette provision a diminué en 2020 car une salariée nous a quittés en juin 2020.

Provisions pour risques et charges

Nous avons complété cette provision pour risques et charges de 35 K€.

Emprunts

	2020	2019
Emprunts bancaires	566	616
Emprunts auprès d'autres organismes	29	46
Total (en k€)	595	662

La pression des emprunts bancaires diminue d'année en année.

Pour information, en 2021, nous avons renégocié les taux des deux principaux emprunts bancaires. Pour un emprunt nous avons obtenu un taux de 0,98% au lieu de 2,41%. Par contre, cela entraînera le blocage de 325 k€ de trésorerie pour garantir l'emprunt. Pour le deuxième emprunt nous avons obtenu un taux de 0,98% au lieu de 1,42%.

Dettes fournisseur et comptes rattachés

	2020	2019
Dettes fournisseurs	576	789
Fournisseurs factures non parvenues	37	37
Total (en k€)	613	826

Les dettes vis-à-vis des fournisseurs ont diminué de 213 k€. Cela provient, d'une part, de la diminution des dettes vis-à-vis de la FFHB (105k€) et d'autre part d'une baisse des dépenses à cause de la pandémie.

Dettes fiscales et sociales

	2020	2019
Dettes vis-à-vis des organismes sociaux	154	169
Dettes vis-à-vis de l'Etat	6	28
Total (en k€)	160	197

Dettes vis-à-vis des organismes sociaux (154 k€)

- 122 k€ de provisions pour congés payés et charges sociales sur congés payés ;
- 31 k€ de dettes vis-à-vis de l'URSSAF et des caisses sociales.

Dettes vis-à-vis de l'État (6 k€)

- 4 k€ de taxe sur les salaires ;
- 2 k€ de prélèvements à la source pour les salariés.

Autres dettes

	2020	2019
Autres dettes	1	8
Avoirs à établir vis-à-vis des clubs	56	
Total (en k€)	57	8

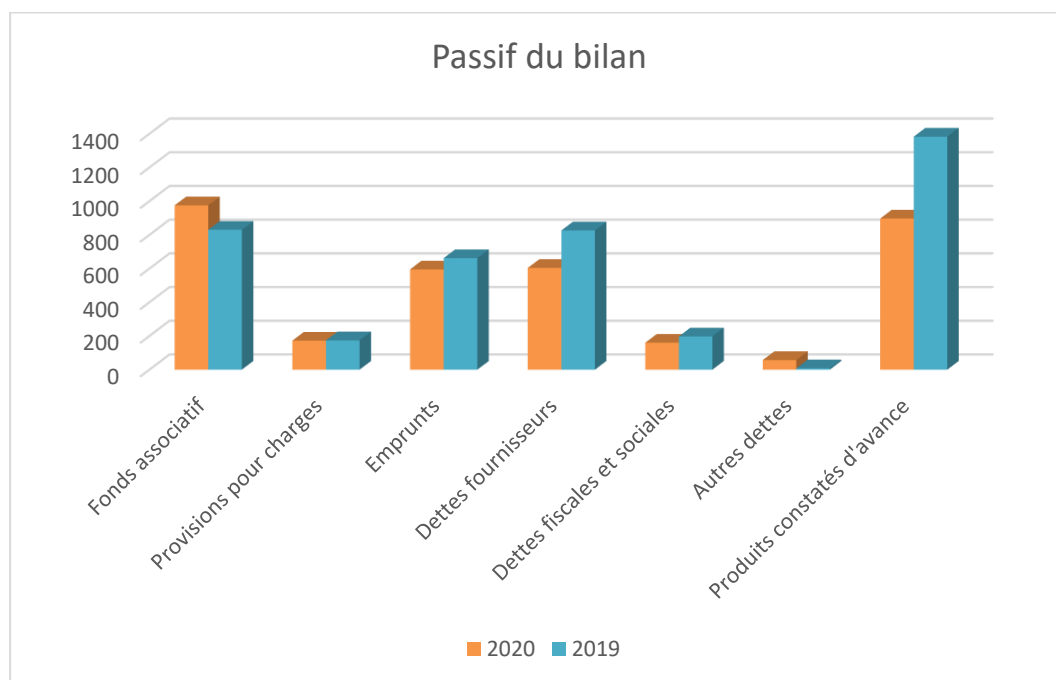
La saison 2020/2021 étant une saison blanche, nous avons remboursé les engagements déjà facturés (56 k€).

Produits constatés d'avance

	2021	2020
Interpôles/Interligues	0	217
Licences premier semestre 2020	708	848
Mutations 1e semestre 2020	101	125
Engagements	0	60
Affiliations	51	58
Autres	37	75
Total (en k€)	897	1383

Les produits constatés d'avance en 2021 sont en diminution de 486 k€ par rapport à 2020 :

- diminution de 140 k€ pour les licences au 1e semestre 2021 ;
- diminution des engagements de 60 k€ ;
- diminution des produits liés aux Interpôles et Interligues.



CONCLUSION DU COMPTE DE RÉSULTATS ET DU BILAN <

Durant l'année 2020, nous avons réussi à équilibrer les dépenses et les recettes. Le résultat bénéficiaire provient des aides de l'État lié au COVID. Nous espérons que durant la saison sportive 2021/2022, la pandémie aura complètement disparu et que nous retrouverons toute notre activité et nos licenciés

Françoise STOFFER, Trésorière de la Ligue Auvergne Rhône Alpes

COMMISSION TERRITORIALE DES STATUTS ET DE LA RÉGLEMENTATION

La saison que nous avons connue a été une saison particulière pour tous notamment à cause de la crise sanitaire mais aussi par le changement d'équipe dirigeante à la fédération.

Si nous avons pu nous activer dès le mois de juin autour des qualifications, nous avons été stoppés nets courant octobre et des chantiers tels que la CMCD ou la dématérialisation des conventions ont été suspendus afin de pouvoir travailler conjointement avec la fédération sur ces deux aspects lors de la prochaine saison.

Quelques chiffres sur la saison 2020-2021

- **33 355 licences** (41 120 en 2020) soit une baisse de près de 19 %. Les catégories babyhand (-40%), loisirs (-42%) et moins de 12 (-24%) ont connu les plus fortes baisses.
- **1 562 mutations** (2 152 en 2020)
- **117** conventions traitées de niveau départemental,
- **76** conventions traitées de niveau régional,
- **16** conventions traitées de niveau national

Nous remercions vivement l'ensemble de nos bénévoles « qualificateurs » qui ont travaillé de juin à octobre et qui nous aident à assurer la qualification des licences dans des délais très courts.

La division Equipements a été aussi impactée par les confinements successifs (kilométrage limité, couvre-feu) et nous espérons pouvoir commencer à rattraper le retard dès ce mois de juin.

Nous avons lancé un travail de mise à jour des statuts et règlements des clubs. Après avoir récupéré une partie des documents, un accompagnement sera envisagé la saison prochaine pour aider les structures à adapter leurs documents.

Valérie Corduri-Daviet,
Vice-présidente en charge du Service Juridique et Réglementation

INSTITUT TERRITORIAL DE LA FORMATION ET DE L'EMPLOI

Au départ de la saison 2020- 2021 nous avons deux grands objectifs

- 1 Après avoir réussi la mise en place du guichet unique, de l'ensemble des modules de formation des titres 4 et 5 sur le territoire et réussi avec les comités la mise en place de prestation de formation dans l'information, les inscriptions, les bassins, la certification et les financements nous nous sommes mis comme objectifs de **Porter les titres 4 et 5 dans leur totalité.**

Jusqu'à présent les diplômes d'État BP et DE étaient portés par d'autres Organismes de Formation auprès de qui nous étions prestataires. Pour faire cela nous nous sommes associés avec deux partenaires solides et dignes de confiance : Le CFA Adasa de Clermont-Ferrand et le CREPS de Voiron. Merci à eux de nous avoir accompagnés tout au long de cette saison.

Pour corser un peu plus cette initiative nous avons été submergés par le nombre de candidats aussi bien dans un titre que dans l'autre. Les aides de l'Etat sur l'apprentissage ne sont pas étrangères à ce fait. Nous avons néanmoins décidé d'accepter tout le monde passant d'un prévisionnel optimiste de 20 candidats à une demande de 45 apprenants avec les adaptations que vous pouvez imaginer sur le nombre de tuteurs ou maîtres d'apprentissage, de courriers d'échanges, d'intervenants, de correcteurs, de suivis en club et de volume financier.

Toujours à la recherche de l'excellence propre à notre fédération ce qui entraîne pour l'ITFE l'obligation d'une formation de qualité nous avons décidé d'atteindre l'objectif que l'on s'était fixé avant la première pandémie, **Obtenir la certification QUALIOPI**. Cette démarche très formatrice dans tous les domaines : information, accueil des candidats, accueil possible des personnes présentant un handicap, accompagnement des apprenants au cours de leur formation, accès aux certifications, bilan de satisfaction, suivi de cohorte sur 3 années, formation continue de nos intervenants. Cela nous a obligé à transformer nos manières d'agir et devrait nous aider à mieux exister comme Organisme de Formation efficace dans le domaine de la formation très concurrentiel.

J'ai le grand plaisir d'annoncer à cette assemblée générale que nous avons atteint nos deux grands objectifs. Qu'il me soit permis ici de remercier et de féliciter devant vous et pour vous l'équipe mise en place autour de l'ITFE. Les communicants, les administratifs, les financiers, les responsables pédagogiques, les intervenants, les tuteurs, les maîtres d'apprentissage, les suiveurs en club, les clubs employeurs, les certificateurs qui ont réussi malgré les difficultés de cette saison obligeant des adaptations de tous les moments avec en point d'orgue un changement de logiciel de gestion de notre ITFE.

Comme l'a dit Bertrand Gille lors d'un Euro qu'il a remporté avec l'équipe de France alors qu'on n'y croyait pas trop.

LE DIRE FAIT RIRE, LE FAIRE FAIT TAIRE

En plus de ces deux objectifs une saison « ordinaire » s'est déroulée avec bien entendu des perturbations et des décisions à prendre.

En premier lieu nous avons lancé la saison comme on le fait habituellement pour les professionnels comme pour les bénévoles. Les premières alertes pandémiques nous ont obligées comme tout le monde à limiter voire interdire le présentiel au profit du distanciel. Tout le monde s'est adapté et nous avons pu ainsi respecter notre engagement à savoir : dispenser une formation complète à ceux qui nous l'avaient demandé en s'inscrivant sur le portail ITFE. Le seul bémol est l'allongement de la période de formation prévue initialement. Une performance facile à décrire mais qui a demandé beaucoup d'ingéniosité et de dévouement de la part des responsables. Cela se traduit par un faible taux de décrochement en cours de formation semblable aux années pleines.

La deuxième décision a été de ne plus prendre de nouveaux candidats après le 1^{er} janvier 2021 pour concentrer nos moyens sur la finalisation de tous les dossiers en retard qui s'accumulaient. Bien entendu, les formations professionnelles se sont poursuivies en essayant au maximum de respecter la durée de formation prévue dans le contrat de travail avec les employeurs et les financeurs.

Nous espérons ainsi pouvoir repartir dès janvier 2022 au plus tard devant une page blanche sans arriérés de formation. Bien entendu, si l'environnement pandémique le permet nous repartirons dès que possible.

Enfin sachez que malgré les difficultés les exigences de certification sont restées les mêmes. Les diplômes délivrés au cours de cette saison ont strictement la même valeur que ceux décernés en année « normale »

Pour vous donner un aperçu de l'activité de l'ITFE sur le territoire, quelques chiffres issus du bilan pédagogique 2020 (année civile)

Nombre de stagiaires inscrits :	763
Nombre d'heures de formation suivie :	19 314
Nombre de personnes intervenantes :	163
Nombre de clubs employeurs :	118
Nombre d'emplois clubs sur le territoire :	228 dans les clubs 45 dans les comités et la ligue.

Bernard GALLET, Vice-président en charge de l'ITFE

COMMISSIONS SERVICE AUX CLUBS

Si la pandémie a de nouveau orienté nos actions, la commission a maintenu ses objectifs avec trois axes forts ; reconstruire une nouvelle collaboration, assurer la pérennisation des structures et favoriser le redémarrage de la pratique avec les contraintes sanitaires imposées. Elle a dû s'adapter à la situation pour répondre aux exigences sanitaires et aux problématiques des clubs.

Bilan des projets mis en place

Gestion de crise

Tout au long de la saison, la commission a accompagné les clubs dans la gestion de la crise (respect des protocoles). Elle a cherché à assurer un contact privilégié en donnant toutes les informations utiles permettant une pratique de l'activité.

Des groupes de travail spécifiques à cette crise, ont été constitués, regroupant des acteurs de toute la ligue. Ils ont élaboré des projets pour maintenir le lien et donner aux clubs le maximum d'informations au travers la mise en place d'un espace de documents partagés, la mise en place de webinaires (préparation physique, pratique du Hand à 4).

Un projet intitulé « Challenge Club » a également été lancé au moment de la reprise de l'activité au mois de mai pour valoriser l'engagement des bénévoles des clubs (dotation textile) et redynamiser la vie associative dans les clubs.

Offre de formations gratuites pour les dirigeants

La commission a également voulu garder le lien avec les clubs en adaptant son offre de formation aux dirigeants : des Temps d'Echanges et d'Information (gratuit pour les participants) en collaboration ont été mis en place en distanciel tout au long de la saison (au final, 59 dirigeants de clubs ont participé à ces temps de formation). Les thématiques abordées ont été les suivantes :

- La mise en conformité au RGPD
- Le modèle économique d'un club de handball
- La mobilisation des bénévoles
- Les sources de financements privés

Pour la seconde année, la Ligue a également mis en place une formation spécialement pour les dirigeantes (« Osez-vous engager ») au travers d'une formation en distanciel avec l'association Fémix Sports suivie cette saison par 20 dirigeantes.

Développement des pratiques spécifiques sur le territoire

La commission a également pérennisé son accompagnement matériel aux projets et aux structures en dotant 33 structures d'un Kit Babyhand (3 par comité), 10 Kits Handfit pour les structures ayant envoyé des personnes en formation Handfit et un accompagnement matériel pour les clubs en création. La commission a également cette saison au travers d'un appel à projet Hand'ensemble accompagné matériellement 6 structures pour leur projet vers le public en situation de handicap.

Stages d'été

Un autre dossier a occupé la commission depuis le début de la saison et va se concrétiser cet été avec la restructuration des stages de vacances. Le stage de Passy pour les 10-17 ans sera de nouveau de la partie sur 3 semaines durant le mois de juillet ainsi qu'un nouveau stage sur le mois d'août (2 semaines fin août) à Saint-Laurent-de-Chamousset (Rhône) pour les 8 – 14 ans qui verra le jour pour la première fois cette saison.

L'emploi et le volontariat dans les clubs

L'emploi, préoccupation majeure, se développe sur notre territoire. L'observatoire AURA qui a été constitué est enrichi régulièrement à la suite d'une enquête débutée en mars. Celle-ci nous a permis de recenser 108 clubs employeurs pour 169 salariés sur le territoire.

Cette saison, 37 clubs ont été accompagnés dans le cadre de projets d'accueil de volontaire en service civique (en lien avec la commission de Discipline). Une formation a réuni les tuteurs en décembre 2021.

La commission a également accompagné 15 clubs employant un salarié en apprentissage.

Lutte contre la Violence dans le handball

Sujet sensible et hélas d'actualité, la commission s'est fortement impliquée dans la lutte contre les violences sexuelles. Elle a mis en place un plan de prévention dans le Handball avec une présentation aux clubs et comités sous la forme d'un webinaire (en lien avec l'association Colosse aux pieds d'Argile).

Conclusion

Tout au long de la saison, la commission s'est rapprochée des structures, des licenciés, des professionnels, des bénévoles pour mettre en place des actions à destination de tous dans cette période délicate à traverser. Nous remercions toutes les personnes qui nous ont accompagnés et ont collaboré avec nous durant cette saison particulière.

Stéphanie AURAMBOUT, Vice-présidente en charge du Service aux clubs

COMMISSION COMMUNICATION ÉVÉNEMENTIEL / PARTENARIAT

À année exceptionnelle, compte-rendu exceptionnel !

Au cours de cette période inédite que nous avons continué à traverser depuis la saison dernière, la commission a connu et expérimenté de nombreuses mutations. Tant sur la partie événementielle toujours stoppée, que sur la partie communication qui s'est vue en grande partie endosser le rôle de communication dite « de crise ». De crise, mais « dans la durée »... Quant au volet partenariat, inutile d'imaginer qu'il ait pu suivre convenablement la stratégie de développement qui lui avait été initialement allouée.

C'est dans ce cadre, qu'au cours de cette année où le handball n'a encore pu se déployer convenablement sur notre territoire, que notre commission a trouvé tout son sens en le faisant vivre à travers vos écrans, fléau/opportunité de ces derniers mois.

Je souligne d'ailleurs avec reconnaissance l'engagement des membres de la commission à œuvrer chaque jour pour la maîtrise de cette communication, la poursuite des projets et pour sa ténacité à continuer à initier des projets naissants. Je pense par exemple aux partenariats du « Grand Espace des Licenciés », qui auraient pu connaître meilleur contexte pour leurs débuts.

En effet, comme beaucoup, nous avons imaginé une reprise de la pratique dès le début de saison : un élan marqué par un nouveau stop en octobre, au profit d'un énième confinement.

Pour répondre à ce contexte et dans la continuité de la précédente saison, la communication a véritablement pris une place stratégique dans l'organisation.

L'agilité est devenue LA qualité essentielle à détenir pour bien communiquer et diffuser des messages ; la capacité à prendre du recul pour appréhender les situations les plus complexes également.

Il a fallu assumer et communiquer des décisions, face à une immédiateté de la communication, parfois source de « fake news » : adopter une communication transparente, empathique et agile a été le maître mot de cette nouvelle saison.

Il a aussi fallu prouver que les engagements de la Ligue se traduisent en faits.

Passer des messages, annoncer des mesures phares et attendues, ont représenté tous les enjeux de ces derniers mois.

En faveur d'actions clubs, dirigeants ou licenciés, les collaborateurs de la commission n'ont pas hésité non plus à mettre en place des canaux de communication « nouveaux » et ont apporté tout leur soutien et leurs expertises aux organisations en live (type webinaires) durant les confinements et la période d'arrêt des rencontres.

Les Projets menés, dans leurs grandes lignes

#OnACommuniqué

- Gestion du site internet de la Ligue AURA notamment avec un encart dédié covid_19 disponible via un lien dès la page d'accueil du site.
Mise à jour régulière des informations et évolution graphique de l'encart au fil des mois. Ce dernier étant voué à perdurer, nous nous attachons à le rendre plus visuel et plus lisible : création de pictos et classement (base de documents, FAQ, communiqués FFHB)
<https://aura-handball.fr/covid-19-informations-de-la-ligue-aura>
- Gestion des réseaux sociaux amplifiée.
Ces derniers ont pris une place croissante dans nos actions du quotidien, pour pouvoir communiquer, conserver le lien social mais aussi promouvoir les nouvelles actions mises en place.
Volonté d'accroître la fréquence des publications et notre présence en ligne avec la création d'un calendrier social media plus fort, plus complet.
Nous nous attelons à créer et entretenir plusieurs communautés via plusieurs réseaux : Facebook, Instagram, LinkedIn.
Nous avons la volonté de déployer une présence progressive sur le réseau LinkedIn pour approcher les professionnels du privé dans le cadre du développement marketing de la Ligue.
- Rédaction et mise en forme des 2 newsletters récurrentes Ligue AURA : « AURA HAND » et « AURA INFOS »
- Création et Promotion des deux stages d'été créés par la Ligue AURA (St Laurent de Chamousset & Passy).
- Gestion des pages des 2 stages de vacances de la Ligue AURA et gestion des réseaux Facebook dédiés.
- Mission d'accompagnement des diverses commissions de la Ligue AURA (SAC, Arbitrage, Formation) & création de divers supports tout au long de la saison : un investissement humain et en temps considérable.
- Organisation du filage de l'Assemblée Générale annuelle de la Ligue AURA, en distanciel pour cette année.
- Gestion des relations presse (*articles parus récemment sur l'actualité de la ligue et le plan de reprise*)

#OnInnové

La saison a été très positive et novatrice à sa manière, sur divers points !

- Développement d'une plate-forme digitale dédiée pour la gestion des inscriptions et la gestion administrative des stages d'été de la Ligue Aura. Cette démarche nous a permis de nous positionner à l'ère du digital avec un outil développé spécialement pour la ligue et pensé pour l'avenir. Dans le cadre de cet investissement, notre équipe a pu bénéficier d'une subvention régionale au numérique.

- Lancement et accompagnement du nouveau projet « Beach Handball Tour 2021 » !
- Lancement du « Grand Espace des Licenciés » en janvier 2020, à destination des licenciés et leurs familles. Son objectif est de mettre à leur disposition des produits et services qui leur sont utiles et à prix très intéressants. Les négociations auprès de plusieurs marques et entreprises ont débuté en début d'année 2021 et se poursuivent, même si le contexte économique est fragile sur certains points pour nos partenaires privés. #OnNégocie
Nos divers partenaires nous soutiennent et nous accordent leur confiance sur l'avenir.
- La Ligue AURA a reconduit son partenariat équipementier avec la marque HUMMEL pour la saison prochaine.
A cet effet, nous avons également sollicité nos 3 partenaires distributeurs afin qu'ils soient acteurs à nos côtés de la reprise de la prochaine saison. Dans le cadre d'une action club, nous avons d'ailleurs permis des négociations commerciales visant à servir le plan de reprise.
- Notre commission négocie aussi régulièrement les achats afin de permettre à la Ligue AURA de diminuer les budgets alloués aux différents projets et/ou monter en gamme les prestations proposées.
Ex : nous avons conclu avec la Direction Régionale de LIDL qu'elle soit partenaire des stages d'été en approvisionnant en partie les boissons et repas dédiés aux stages.
- Nous rappelons que le dossier mécénat et le dossier de partenariat de la Ligue AURA, visant à accroître nos ressources financières, sont disponibles en ligne sur le site internet.

La saison passée et dans un contexte sensible, nous avons dû sans aucun recul ni précédent, communiquer, relayer des décisions et entamer des modifications de l'organisation et de planning.

> Cette saison au goût de « déjà vu », nous a permis d'asseoir notre positionnement d'équipe forte, présente et professionnelle dans sa poursuite de projets et dans sa communication. L'investissement des équipes avec professionnalisme, résilience, bienveillance et optimisme a permis de voir naître des projets nouveaux qui font évoluer le monde du handball en AURA.

C'est dans ce contexte que comme à chaque fin de saison, je tiens à **remercier** chacun des acteurs de cette réussite sportive et humaine qui a œuvré **dans** cette commission ou **pour** cette commission, et qui a permis d'être tout au long de cette saison au service du handball.

Notre volonté est de poursuivre notre objectif premier. Optimiser et dynamiser notre communication. Rester attentifs à tous moyens et outils nouveaux mis à notre disposition. Créer de nouvelles opportunités et apporter des nouveautés en AURA.

Carine MOREL MILLERI, présidente de la Commission Communication / Événementiel / Partenariat

COMMISSION MÉDICALE

La commission a été pilotée par les Docteurs Boussuge Martine et Diger Marine. Elle a été épaulée pour certaines tâches administratives par Chantal Roche.

Le bilan pourrait se résumer en une phrase : « gestion de la crise sanitaire Test PCR ! »

Cette année, la commission médicale a réalisé un travail transversal en étant en appui de tous les services et de toutes les commissions.

Projet de performance fédérale

En tant que public dérogatoire, les athlètes en pôle ont pu continuer à avoir une activité d'entraînement qu'il a fallu adapter en permanence avec la gestion de la COVID.

Dans ce cadre, les médecins des sites et les responsables techniques ont été très sollicités. La relation de confiance établie avec les staffs a permis de gérer la situation au plus près du terrain, dans des contraintes de temps souvent difficiles.

- Modification du protocole des tests médicaux d'entrée en structure.
- Gestion des cas COVID – des cas contacts et des visites de reprise.
- Information et relation avec les familles.
- Mise en place d'un protocole sanitaire stricte pour les journées de sélections, de regroupements intersites.

Pour mettre en œuvre les adaptations pertinentes, en temps voulu, la commission AURA s'est appuyée sur l'expertise de la commission nationale en y participant activement.

Les docteurs Barthélémy F. (Présidente Commission Médicale FFHB) et Juin G. (Médecin National Pôle Médical) ont été à notre écoute et ont répondu systématiquement à nos demandes. Nous tenons à les en remercier.

Commission d'organisation des compétitions

La période septembre octobre qui a vu débiter les championnats a été très sollicitante pour la commission. L'adresse 5100000.COVID mise place a permis de gérer les reports en relation avec la COC et de conseiller les responsables des clubs sur les conduites à tenir.

Le nombre croissant des cas à traiter a conduit à l'impossibilité de poursuivre la pratique dès fin octobre 2020.

Service aux clubs

Cette année a été marquée par un travail commun entre la commission médicale, les préparateurs physiques et les kinés des pôles espoirs et le référent COVID AURA (Jérémy Réault).

Cette forte collaboration a permis de proposer aux clubs des webinaires, des conseils pour favoriser l'accompagnement physique et mental des licenciés dans cette période d'arrêt de pratique.

D'autre part, les stages d'été reprenant cette saison dans des conditions de sortie de pandémie, un travail important d'organisation est à l'œuvre actuellement : construction des projets – des équipes avec un volet médical bien particulier s'appuyant sur l'expertise du Dr Lagarde B.

Institut territorial de la formation et de l'emploi AURA

Mise en œuvre d'une action de formation à distance concernant le Handfit.

Gestion des protocoles sanitaires pour les formations professionnelles en présentiel.

Commission d'arbitrage

Gestion des protocoles médicaux pour les arbitres de plus de 55 ans qui malheureusement n'ont pas pu officier.

Commission médicale nationale

Participation aux réunions et à un travail sur le handball au féminin ayant abouti à la parution d'un article dans Handmag sur le périnée et l'incontinence urinaire.

Nous voulons terminer ce bilan en insistant sur certains points :

- Même si on entrevoit une sortie de crise, une 4^{ème} vague est toujours possible : LES MESURES BARRIERES DOIVENT PERSISTER.
- LA VACCINATION concerne à ce jour l'ensemble des personnes majeures, elle est notre seule issue possible à cette crise. IL EN VA DE LA RESPONSABILITE DE CHACUN DE SE FAIRE VACCINER.
- LA PREPARATION PHYSIQUE PREVENTIVE pour cette fin de saison et le début de la saison prochaine EST UN AXE PRIORITAIRE pour nous tous. La reprise devra être très progressive pour éviter les blessures en rapport avec un déconditionnement musculaire, tendineux... NOUS DEVONS SENSIBILISER TOUS LES ENTRAINEURS, s'appuyer sur les préparateurs physiques.

Nous souhaitons remercier tous les acteurs avec qui nous avons été en relation et en particulier les staffs des PPF pour leur confiance et leur rigueur dans l'application des différents protocoles.

De plus, les fortes relations que nous avons eues avec les clubs du territoire doivent servir de base pour gérer au mieux la reprise.

**Martine BOUSSUGE, présidente de la Commission Médicale
& Marine DIGER membre de la Commission Médicale**

COMMISSION DISCIPLINE

A venir

.

Frédéric UROZ, président de la Commission Discipline

COMMISSION DES RÉCLAMATIONS ET DES LITIGES

La saison 2020-2021 a été exceptionnelle compte tenu de la crise sanitaire, de ce fait la commission réclamations et litiges n'a pas été sollicitée.

Merci aux deux membres qui nous ont rejoints, Serge STUER et Bernard PADOVANI. Cependant, nous devons étoffer notre commission aussi je lance un appel à candidatures : vous pouvez me joindre au 0608312456.

Bonnes vacances et surtout très bonne saison 2021-2022 qui espérons, permettra de retrouver la compétition et toujours sans réclamations ou litiges.

Christian LEVARLET, président de la Commission des Réclamations et des Litiges

EQUIPE TECHNIQUE RÉGIONALE

CONTEXTE GENERAL PPFF & M

Bien que la saison sportive fût très perturbée au niveau de la pratique du handball en club, de la détection au niveau des comités, des annulations de toutes les compétitions de détection (IC, IL, IP), l'activité de l'ETR des deux filières féminines et masculines fût active. Nous avons essayé tant bien que mal de réaliser les missions qui nous incombent sans la pratique en club qui est pourtant au cœur de notre activité de détection/formation. Nous avons hâte que nos jeunes potentiels puissent à nouveau s'exprimer dans leur équipe de club afin de valider notre travail de formation.

Parfaitement conscients de l'interdépendance des énergies clubs/pôle et de la nécessité d'une coopération étroite entre dirigeants des clubs et entraîneurs des sites d'accession/excellence, les cadres du PPF affirment aujourd'hui leur solidarité avec les licenciées, dirigeants, arbitres, bénévoles qui n'ont pas pu accomplir leur engagement associatif cette saison à destination de la jeunesse handball.

A noter que notre saison a été marquée par un surplus d'activité en matière de coordination dans les domaines suivants :

- Programmation des examens médicaux en juillet/août (post 1^{ère} vague Covid) pour autorisation de reprise sportive.
- Harmonisation entre les sites du programme de préparation physique estival en tenant compte de la reprise post-Covid 1^{ère} vague.
- Gestion des « cas contact » dans chaque site, des semaines en distanciel/présentiel, de la fermeture/ouverture internat (...)
- Campagne de communication/information pour le recrutement en site d'accession à toutes les licencié(e)s né(e)s en 2007 et 2006 notamment (mailing, Journée Portes Ouvertes en visioconférence ...) afin de compenser l'absence de détection et l'annulation des inter-comités.
- Gestion des candidatures et organisation des journées de sélection plusieurs fois reportées mais finalement réalisées avec un protocole sanitaire lourd (En féminin : 17 mars, 5 mai, 11 mai, 19 mai / En masculin : 3 journées sur mars de (re)détection sur les 3 sites accession ; Recrutement « officiel » avec le 9 et 16 mai pour les 2006 et 22&23 et 26 mai pour les 2007).
- Enfin, la fermeture du gymnase du lycée Jean Perrin qui est en cours de rénovation a donné beaucoup de travail aux 2 responsables de sites pour négocier/trouver des créneaux d'entraînement de remplacement, pour le coup, la crise du Covid nous a aidés.
- (...)

Hervé KERNEIS, Vice-président délégué en charge du PPF

SECTEUR FÉMININ

Sélections/Orientation post-pôle

- 6 joueuses du pôle ont participé au Stage National U16 (2005/2006)
- 5 joueuses du pôle et ex-pôle ont participé au Stage National U18 (2003/2004)
- 3 joueuses du pôle ont participé à des stages nationaux de Beach handball (2004)
- Sur les 6 terminales nées en 2003 du site excellence, 2 intègrent un centre de formation (Metz et Celles sur Belle), 2 intègrent le club de Clermont-Ferrand du HBCAM63 en D2, 2 sont maintenues à l'ASUL VAULX-EN-VELIN en D2.

L'activité du pôle espoirs handball féminin AURA / 79 joueuses

Les 3 sites d'accession de Clermont, Lyon, Chambéry et le site excellence de Valence ont fonctionné presque normalement car les athlètes étaient considérées comme « public dérogatoire ».

Sur le plan quantitatif cela représente 79 joueuses / 512 jours d'entraînement / 768 entraînements en moyenne / 60 672 entraînements joueuse / 22 intervenants techniques / 15 intervenants médicaux.

L'activité de la sélection régionale 2006/2005 et des stages régionaux

Tous les stages de la sélection de ligue ont été annulés ainsi que le stage de détection N-2 à Saugues prévu fin juin 2021. Nous avons cependant réalisé quelques journées de regroupements et de revue d'effectif :

- Mercredi 9 septembre à Lyon : revue d'effectif « 2006 » et détermination des « listées accession ».
- Mercredi 27 janvier à Chambéry : tournoi inter-sites « 2005/2006 »
- Lundi 15 février à Belleville : stage régional 2006/05 (préparation inter-ligues)
- Mardi 11 mai à Valence : revue d'effectif 2004/05/06, candidature site excellence
- Mercredi 19 juin à Lyon : revue d'effectif 2006, maintien/entrée en site d'accession et liste accession

Conclusion

L'activité principale de formation de nos jeunes joueuses qui alimentent les niveaux U17 CF, N2, N1 a pu se faire correctement, l'évaluation des candidates pour 2021/22 a finalement pu être menée à son terme, nous sommes prêts pour un fonctionnement optimum la saison prochaine, j'alerte cependant nos collègues partenaires de la détection que nous avons évalué un déficit avenir sur les profils « Pivot » et « Gardiennes de But » à partir de la génération 2006, 2007.

Franck MULLER, CTS, Responsable PPF féminin

SECTEUR MASCULIN

Sélections/Orientation post-pôle

- 5 joueurs de 2003 (dernière année de Pôle) ont signé une convention en centre de formation agréé dans un club professionnel de Lidl Starligue pour la saison prochaine.
- Joueurs de 2003 et 3 joueurs de 2002 (au Pôle AuRA l'année dernière) ont été présents avec l'Equipe de France U19M (Génération 2002/2003)
- 7 joueurs (2 de 2004 et 5 de 2005) ont été listés « Excellence » par la cellule de détection fédérale pour la saison prochaine et seront présents sur le site de Chambéry.
- 6 joueurs (2 de 2004 et 4 de 2005) ont été présents avec l'équipe de France U17M (Génération 2004/2005)
- 12 joueurs (3 de 2004 et 9 de 2005) ont participé au stage National 1 (SN1) et SN2 (Génération 2004/2005)
- Joueurs ont été présents avec l'Equipe de France Jeune de Beach handball (Génération 2004/2005)

L'activité du pôle espoirs handball Masculin AURA / 63 joueurs de 2006 à 2003 répartis sur 3 sites

Les 3 sites d'accès de Cournon, Lyon, Chambéry et le site excellence de Chambéry ont fonctionné presque normalement car les athlètes étaient considérés comme « public dérogatoire ». Cependant, un certain nombre de joueurs non listés auprès de la fédération et du ministère des sports n'ont malheureusement pas pu profiter pleinement de ces aménagements.

Grâce à l'ensemble des équipes éducatives de nos différents établissements scolaires (3 collèges et 4 lycées sur l'ensemble du territoire) et de nos STAFF sportifs (technique et médical), des solutions ont systématiquement été trouvées pour permettre une continuité dans des conditions acceptables du double projet (étude et entraînement intensif pour un accès vers le haut-niveau).

De plus, nous avons maintenu une activité cohérente (stage, regroupement, match amicaux ...) pour préparer les interpoles nationaux et permettre aux joueurs de « se montrer » pour « leur suite ». Mais comme la saison dernière, cette compétition a été annulée 2 jours avant son début engendrant pour le STAFF AURA la recherche de nouvelles stratégies dans l'accompagnement des joueurs vers les centres de formation ou les équipes de France jeune.

L'activité de la sélection régionale 2005 et 2006

Seules les Interligues de « rattrapage » de la génération 2005 ont pu se dérouler en septembre 2020 à Valence. Cette opération a permis à un certain nombre de joueurs de pouvoir mettre en avant leur potentiel pour des échéances nationales ou internationales.

Malheureusement, la génération 2006 a pu seulement profiter d'un stage en octobre 2020. Les autres opérations, malgré une volonté forte de vouloir les maintenir, ont systématiquement été annulées et souvent au dernier moment pour la plus grande tristesse de nos jeunes.

Conclusion

Je tenais à remercier sincèrement l'ensemble des acteurs présents dans ce dispositif qui ont su faire preuve d'engagement, de solidarité, d'abnégation, de patience et d'ingéniosité pour proposer un cadre le moins imparfait et le plus stable possible face à cette situation sanitaire que nous avons tous eu à subir !

En espérant que le meilleur soit devant nous pour une reprise d'une vie plus simple ... insouciance ... et de pouvoir enfin tous se retrouver sur un terrain de handball pour partager notre passion commune quel que soit notre rôle.

David Fayollat - CTF AURA - Responsable PPF Masculin